Les citoyens

Durant la période dite classique, à l'époque de Périclès, vers 450 av. J.-C., l'Attique et sa cité principale, Athènes, comptent environ 400 000 habitants. De ce nombre, seulement 10% répondent aux critères de citoyenneté et portent le titre de citoyen. Quels sont ces critères? Le citoyen doit être un homme libre, il doit avoir plus de 18 ans et doit être né à Athènes de parents athéniens.

Les citoyens sont les individus qui possèdent le plus de droits dans la société athénienne, particulièrement dans le domaine politique. Tous peuvent participer à l'assemblée du peuple, l'ecclésia, qui se réunit une quarantaine de fois par année. Dans les faits, seuls ceux qui sont assez à l'aise financièrement pour s'absenter de leur travail le font. Comme la majorité des citoyens sont des paysans, ils peuvent difficilement quitter leurs terres pour participer à l'ecclésia. Évidemment, ils ont aussi des devoirs à remplir. Ils doivent faire leur service militaire et payer des impôts. Les citoyens ont ainsi des responsabilités mais aussi de nombreux droits, notamment politiques, qui les placent au sommet de la société athénienne.

Les enfants des citoyens

À Athènes, les enfants n'ont pas le droit de participer à la vie politique de l'ecclésia.

Toutefois, les enfants de citoyens ont le droit, voire le privilège, de recevoir une éducation alors que les enfants de métèques et d’esclaves n’ont pas cette chance.

Jusqu'à l'âge de 7 ans, les enfants de citoyens, garçons et filles, reçoivent la même éducation de leur mère au gynécée. Puis, les filles poursuivent leur éducation avec leur mère alors que les garçons sont instruits par des maîtres privés.

Vers l'âge de 14 ans, les filles doivent apprendre tout ce qu'il faut pour devenir une bonne épouse et prendre mari. Elles restent à la maison avec leurs mères qui les initient au chant, à la danse et aux arts ménagers. Rares sont celles qui savent lire et écrire. Elles n'ont d'ailleurs pas leur mot à dire dans leur mariage, arrangé avec un homme qui peut avoir trois fois leur âge.

À partir de 14 ans, les garçons pratiquent des sports et participent à des épreuves athlétiques. Ils écoutent aussi les enseignements des philosophes, composent des discours et se pratiquent à les présenter. Ils s’exercent à débattre afin de devenir de bons citoyens. À 18 ans, ils débutent leur formation militaire qui durera deux ans.

Les esclaves

Dans la société athénienne, les esclaves forment plus du quart de la population totale. Ils n'ont aucun droit politique. Dans la plupart des cas, ce sont des prisonniers ramenés de la guerre. Ce sont aussi les enfants d'esclaves. Ils peuvent être vendus au marché comme de la marchandise et appartiennent à leur propriétaire.

Les esclaves peuvent être utilisés comme pédagogues pour accompagner les enfants à l'école, les aider à faire leurs devoirs à la maison et leur apprendre les bonnes manières. Le plus souvent, ils effectuent les travaux plus difficiles, notamment dans les mines et les chantiers publics. À la maison, ils accomplissent les travaux quotidiens. Ils peuvent aussi être employés comme policiers au service de l'État.

Ceux qui travaillent dans les mines mènent une vie misérable, mais d'autres reçoivent un salaire et peuvent être affranchis par leur propriétaire. Ils deviennent alors métèques.

Les femmes

Dans la société athénienne, les femmes, qu'elles soient épouses d'un citoyen, métèques ou esclaves, n'ont aucun droit politique, légal ou social. Elles sont considérées comme des biens.

Les **femmes de citoyens** peuvent cependant transmettre la citoyenneté à leur fils, si elles sont nées d'un père et d'une mère citoyens. Elles sont exclues de la vie politique, mais ce sont elles qui dirigent l'organisation domestique. Elles demeurent au gynécée, s'occupent des enfants, supervisent le travail des esclaves et ne sortent de la maison que pour des occasions spéciales ou des fêtes religieuses. Par contre les femmes de citoyens moins riches et qui ont moins d'esclaves, peuvent sortir pour faire leurs courses elles-mêmes.

Les **femmes métèque**s (étrangère) ont plus de libertés : elles peuvent voyager et travailler. Certaines possèdent même des commerces.

Les **femmes esclaves** ont été vendues à des familles riches et sont à leur service. En échange du gîte et de la nourriture, elles accomplissent les tâches ménagères et s'occupent des enfants.

Les métèques

Dans la Grèce antique, ceux qui habitent Athènes sans y être nés sont appelés métèques. Ce sont des étrangers.

La plupart sont des artisans ou des commerçants. Certains d'entre eux sont très riches.

C'est sur eux que repose la prospérité économique d'Athènes. Ils représentent près de 20% de la population totale athénienne.

Ils sont obligés de payer des taxes et des impôts et de faire leur service militaire, comme les citoyens.

Cependant, aucun métèque ne peut acheter ou posséder une terre ou une maison. Ils n'ont aucun droit politique dans la société athénienne.